

## Droit à l'image – demande d'autorisation

L'école sera amenée à réaliser divers projets dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique de l'école. Ces activités sont susceptibles d'être illustrées par des photos. Celles-ci illustreront la vie de l'école, en situation de classe, élèves en plein apprentissage, activités extérieures, etc.

Ces photos prises à cette occasion seront visibles dans la classe / dans les couloirs / dans le hall de l'école, sur le site internet de l'école, dans le journal de l'école ou encore sur les différents réseaux sociaux de l'établissement.

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son image : les enfants qui apparaissent sur les photos – le plus souvent en compagnie d'autres enfants - ne sont jamais nommés (et ne sont donc identifiables que par des personnes proches).

Les photos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard des photos de votre enfant des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.

L'utilisation de ces photos échappe à tout intérêt commercial et n'est liée à aucun apport de type publicitaire.

Soucieuse de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, notre école ne peut toutefois publier une photo de votre enfant mineur sans obtenir votre accord. À défaut de consentement de votre part, aucune photo de votre enfant ne pourra être publiée. Dans d'éventuelles photos de groupe, son visage sera flouté.

---

Madame, Monsieur, .....

parents de....., élève, scolarisé dans  
une école du groupe scolaire DON BOSCO (Fondamentale ou Primaire)

Don Bosco déclarent avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles, sous réserve de leur autorisation, la photo de leur(s) enfant(s) seraient publiées et

- Autorisent
- N'autorisent pas

la publication de la photo de leur enfant.

Le, .....

Pour accord, signature des parents